



Assemblée générale

Distr. générale
18 décembre 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 129 de l'ordre du jour

Planification des programmes

Rapport de la Deuxième Commission

Rapporteuse : M^{me} Tamar Tchitanava (Géorgie)

I. Introduction

1. À sa 3^e séance plénière, le 21 septembre 2007, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-deuxième session la question intitulée « Planification des programmes » et de la renvoyer à toutes les grandes commissions et à la séance plénière afin d'élargir le débat sur les rapports concernant l'évaluation, la planification, la budgétisation et le suivi.
2. La Deuxième Commission a examiné la question à sa 21^e séance, le 5 novembre 2007, et a décidé d'en rester saisie jusqu'à la conclusion de ses travaux.
3. À sa 35^e séance, le 18 décembre, la Commission a décidé qu'aucune mesure n'était requise concernant ce point de l'ordre du jour (voir A/C.2/62/SR.35).

